



La FinTech au Maroc : de l'émergence d'un écosystème à la construction d'un hub régional

**FinTech in Morocco : from the emergence of an ecosystem to the development of a
regional hub**

ERMADI Abdelouhab¹, BOUHMIDE Maryame²

1. *Docteur en sciences économiques et gestion, Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche sur les Dynamiques Economiques, la Finance et l'Entrepreneuriat à la FSJES de l'USMBA Fès, FSJES de l'USMBA Fès.*
2. *Doctorante chercheuse en sciences économiques et gestion, Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche sur les Dynamiques Economiques, la Finance et l'Entrepreneuriat à la FSJES de l'USMBA Fès.*

Abstract: As part of this research, an in-depth analysis of the FinTech ecosystem in Morocco will be carried out. The aim will be to define the concept of "FinTech", the indicators of its adoption, and the opportunities and obstacles. Finally, we present a forward-looking analysis of the sector's development trajectories. The findings of our research show that the FinTech sector in Morocco has made remarkable progress, particularly in the field of payments. However, there are still many challenges to be addressed in terms of financial inclusion, the regional roll-out of FinTech innovations and solutions, diversification and international expansion.

Keywords: FinTech, Financial inclusion, Crowdfunding, Mobile payments, InsurTech, RegTech

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.22069030>

1. Introduction

" Innovez ou disparaissez ", "Numérisez ou mourez", ce sont là les slogans par excellence de notre époque, des slogans qui reflètent toute la profondeur de la révolution technologique et l'ampleur qu'elle a prise, car la digitalisation n'est plus une option, mais une nécessité. Il est en effet impossible aujourd'hui d'envisager une quelconque activité économique en dehors du cadre de la digitalisation. Le secteur financier, de par son rôle central dans la dynamisation de l'économie dans son ensemble, se trouve au cœur de ces grandes transformations, dans le cadre de ce que l'on appelle la révolution FinTech.

La FinTech représente une étape avancée de la transformation digitale du secteur financier, et ce qui lui confère une valeur ajoutée, c'est l'arrivée sur le marché de nouveaux acteurs, qui se distinguent par une grande flexibilité et une capacité d'innovation exceptionnelle, et s'appuient entièrement sur des technologies de pointe (Intelligence artificielle, cloud computing, Big-data) pour proposer des solutions et des services financiers innovants, accessibles au grand public et à un coût bien inférieur à celui des services financiers traditionnels.

Le Maroc, en tant que pays en développement, dispose d'un pôle bancaire bien structuré et solide à l'échelle africaine, puisqu'il s'étend à des dizaines d'économies du continent, n'est pas en reste face à la révolution de la FinTech. Depuis que cette dernière est devenue une réalité, le Maroc a lancé une série de chantiers et de réformes réglementaires, financières et institutionnelles pour accompagner le mouvement. Il a ainsi adopté une nouvelle loi bancaire en 2014 (loi n°103-12), qui a officiellement ouvert la voie à la FinTech pour opérer sur le

marché local, et a été le premier pays africain à adopter une loi spécifique au financement collaboratif (loi n°15-18). Le pays a également accéléré la transformation digitale du secteur financier et bancaire, avec la mise à disposition d'une gamme de services numériques, tels que l'ouverture de compte à distance, la souscription de prêts, les paiements via des applications électroniques, le règlement de factures, le commerce électronique, etc. Il a également ouvert la porte aux opérateurs de télécom pour qu'ils puissent accéder à ce secteur.

Dans ce contexte, il apparaît essentiel d'étudier l'état des lieux de l'expérience FinTech au Maroc et de tenter d'en appréhender tous les détails, tant en ce qui concerne la situation actuelle, les opportunités et les défis, que pour envisager l'avenir, ce à quoi nous aspirons à travers ce travail.

Nous formulons donc la problématique de notre recherche comme suit : dans quelle mesure l'écosystème FinTech au Maroc peut-elle passer d'une phase de consolidation à une expansion vers l'extérieur pour devenir un hub régional dans ce domaine ? et quelles en sont les conditions et les possibilités ?

Cette étude repose sur une hypothèse centrale selon laquelle : plus l'écosystème FinTech atteint un niveau élevé de maturité, grâce au renforcement des infrastructures numériques, au développement du cadre réglementaire, à la diversification de l'offre de services et à l'ancrage de la culture de l'innovation, plus le Maroc est en mesure de devenir un hub africain de référence en matière de FinTech.

Sur le plan méthodologique, la présente étude repose sur la combinaison de plusieurs approches : nous avons eu recours à la recherche documentaire, à l'analyse descriptive et critique dans notre approche du concept de « FinTech », puis à l'approche comparative, afin d'approfondir notre évaluation de l'expérience marocaine par rapport à d'autres expériences pionnières à l'échelle continentale.

Enfin, ce travail s'articulera autour de trois axes principaux. Nous avons consacré le premier axe à la définition du concept de « FinTech » et de ses indicateurs d'adaptation au Maroc, puis à l'analyse de la situation actuelle du pays. Nous avons consacré le deuxième axe à l'examen des opportunités et des défis auxquels est confrontée l'expérience marocaine. Quant au troisième et dernier axe, nous l'avons consacré au positionnement de l'expérience marocaine dans son contexte international et à sa comparaison avec d'autres expériences.

2. L'écosystème " FinTech " au Maroc : une vision globale

2.1.Définition de la FinTech

C'est principalement au cours des deux dernières décennies, les FinTech ont connu un essor éclatant qui bouleverse l'industrie bancaire et financière, c'est pourquoi, le concept a pris une place importante dans la littérature scientifique, et devient le « Buzz Word » dans les débats économiques. Le terme « FinTech » est un acronyme entre deux mots distincts, "Finance" et "Technologie" où la combinaison entre les deux mots a donné naissance à FinTech (Goldstein et al. 2019). De nombreux chercheurs et institutions ont fourni leurs conceptions au phénomène. Selon le Forum économique mondial (2015), la fintech est une industrie financière moderne qui améliore les activités financières grâce à l'utilisation de la technologie. Le secteur bancaire traditionnel a été perturbé par la fintech qui a créé de nouvelles opportunités pour l'innovation dans les services financiers, ainsi qu'une nouvelle race de sociétés de services financiers qui défient les banques et les institutions financières traditionnelles. C'est l'utilisation de la technologie et de business models innovants dans les services financiers Drummer et al (2015). Il s'agit de combiner la finance traditionnelle, la technologie numérique et les nouvelles préférences des consommateurs pour créer de nouveaux produits et services financiers (Sironi & Chermaz, 2016).

En outre, les FinTech représentent une transformation profonde du secteur financier traditionnel, portée par l'innovation technologique et la digitalisation des services financiers. Selon Arner, Barberis et Buckley (2017), elles constituent un phénomène global qui redéfinit la structure, les acteurs et les modes de fonctionnement des systèmes financiers modernes. Ernst & Young (2017), définit la fintech comme l'utilisation de la technologie numérique pour fournir des services, des produits et des infrastructures financiers.

D'après le Conseil de stabilité financière (2017), la Fintech fait référence à l'innovation financière basée sur la technologie qui pourrait déboucher sur de nouveaux modèles d'affaires, applications, processus ou produits avec un effet matériel associé sur les marchés financiers et les institutions, ainsi que sur la fourniture de services financiers.

De façon générale, la FinTech fait partie d'un contexte global de l'économie numérique. Il s'agit de la diffusion et l'utilisation des technologies dans le secteur financier, et l'avènement de nouveaux arrivants qui tablent totalement sur la technologie pour la prestation des services financiers, dans le cadre d'un processus continu des innovations qui ouvre une nouvelle ère de l'industrie financière.

Le tableau suivant rassemble les principales définitions de « FinTech » dans la littérature scientifique mobilisée dans le présent travail.

Tableau 1 : Principales définitions du concept « FinTech »

Auteur ou institution	Définition ou conception dominante
The World Economic Forum/Davos (2022)	"La FinTech est l'application de la technologie pour fournir des services financiers aux particuliers et aux entreprises."
FMI et Banque mondiale (2018)	Transformation technologique susceptible d'améliorer l'efficacité, l'accès et l'inclusion financière
Arner et al. (2016)	La FinTech correspond à l'évolution historique de l'utilisation des technologies dans la finance.
Goo & Heo (2020)	« La FinTech consiste à fournir des services financiers traditionnels sous de nouvelles formes en utilisant les technologies de l'information et de la communication (TIC) ».
Drummer et al (2015)	L'utilisation de la technologie et de business models innovants dans les services financiers.
Le Conseil de stabilité financière (CSF, 2017)	La technologie qui a permis l'innovation dans les services financiers et pourrait conduire à de nouveaux modèles d'affaires, applications, processus ou produits ayant un effet matériel associé à la fourniture de services financiers.
L'organisation de coopération et de développement économique (OCDE, 2018)	Des applications innovantes de la technologie numérique pour les services financiers ...la fintech ne concerne pas seulement l'application des technologies numériques aux services financiers, mais aussi le développement de modèles commerciaux et de produits basés sur ces technologies et plus généralement sur des plateformes et des processus numériques.

Source : construit par nous-même à partir de la littérature disponible.

2.2. Les différents segments de la FinTech

Dans un contexte très stimulant, le secteur de la FinTech continue son progrès rapide, en offrant aux utilisateurs des services financiers plus efficaces, plus accessibles et moins coûteux. Dans ce cadre, plusieurs segments des FinTech peuvent être distingués selon la nature des services proposés, que ce soit au niveau des paiements et transferts d'argent ou des prêts en ligne et crowdfunding, passant par les finances personnelles et gestion de patrimoine ainsi que la compensation, l'assurance et la réglementation. Par la suite nous allons présenter les principaux segments.

2.2.1. Les paiements en ligne

Les paiements en ligne (e-paiement ; m-paiement,) constituent le domaine le plus avancé dans le monde des FinTech. Ils regroupent l'ensemble des solutions permettant d'effectuer des transactions financières de manière électronique, notamment via les applications numériques (e-wallets, m-wallets).

D'après Chuen et Deng (2017), la digitalisation des paiements a favorisé l'émergence d'un écosystème financier plus rapide, plus accessible et moins dépendant des infrastructures bancaires traditionnelles. Cette évolution a également renforcé le développement du commerce électronique et des échanges internationaux.

Au Maroc, les paiements constituent l'un des segments stratégiques les plus développés de la FinTech. Dans ce sens, on peut évoquer que le nombre de M-Wallets a atteint 13,7 millions en 2024, contre 10,4 millions en 2023, soit une progression d'environ de 32% (BAM, 2025).

Cependant, cette évolution s'accompagne de risques liés à la cybersécurité et à la protection des données à caractères personnelles.

2.2.2. Le financement alternatif : Crowdfunding et P2P Lending

Le crowdfunding ou le financement collaboratif ainsi que le crowdlending, représentent une nouvelle forme d'octroi des crédits et d'avoir des financements à travers des plateformes dédiées à cette mission.

Selon Block et al. (2021), ces modèles de financement ont émergé pour pallier les limites du système bancaire classique, notamment en matière d'accès au crédit pour les PME et les startups. Ces mécanismes favorisent la diversification des sources de financement, mais présentent des risques liés à l'asymétrie d'information et à l'absence de garanties financières solides.

Au Maroc, l'adoption d'un cadre juridique spécifique au crowdfunding à travers la loi n°15-18 constitue un facteur catalyseur de l'augmentation du nombre des plateformes actives dans le pays. Notons que les dons sont la catégorie la plus ciblée par les acteurs marocains.

2.2.3. Le digital banking

Le Digital Banking désigne la prestation des services bancaires (l'ouverture et la gestion des comptes, les transferts et les virements, les consultations, les crédits, etc) à travers des outils numériques. Ils reflètent la transition du modèle bancaire classique vers les plateformes numériques, les applications mobiles, les chatbots et autres. Au Maroc, les banques traditionnelles ont intégré pleinement ce processus de transformation, c'est pourquoi, ils peuvent considérer comme des acteurs clés de l'écosystème FinTech.

2.2.4. Les crypto-actifs et la blockchain

Les crypto-actifs reposent sur la technologie de blockchain, considérée comme une innovation disruptive dans tous les secteurs économiques et particulièrement le secteur financier.

Selon Fernandez-Vazquez et al. (2019), la blockchain est une technologie de registre distribué qui permet d'enregistrer les transactions de manière sécurisée, transparente et infalsifiable.

Elle permet de réduire les coûts de transaction, d'améliorer la traçabilité et de renforcer la confiance entre les acteurs sans passer par un intermédiaire central.

Toutefois, ce système reste confronté à des défis importants, notamment la volatilité des crypto-actifs et l'absence d'un cadre réglementaire international harmonisé.

2.2.5. L'InsurTech

L'InsurTech désigne l'utilisation des technologies numériques dans le secteur de l'assurance afin d'améliorer la performance des services et la gestion des risques. Elle regroupe l'ensemble des innovations technologiques visant à transformer les services d'assurance traditionnels, tant au niveau de la souscription, de la tarification que de la gestion des sinistres (Gomber et al., 2018).

Selon Deloitte (2020), l'intégration de l'intelligence artificielle et du Big Data permet une meilleure personnalisation des produits d'assurance et une automatisation des processus internes. Cette transformation contribue à réduire les coûts opérationnels, à accélérer le traitement des sinistres et à améliorer la relation client, tout en soulevant des enjeux importants liés à la protection des données personnelles.

Au Maroc, l'InsurTech acquis de plus en plus une attention particulière, à titre d'exemple la « Cellule Innovation et InsurTech » qui a mis en place par l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS) pour un objectif d'accompagner les porteurs de projets innovants, de l'amélioration du cadre réglementaire et de favoriser les synergies entre les différents acteurs de l'écosystème (World Bank, 2022).

2.2.6. La RegTech

Par RegTech, on entend l'émergence de solutions digitales permettant aux institutions financières d'optimiser leurs processus de reporting réglementaire, de détection des fraudes et de gestion des risques, tout en réduisant les coûts de conformité (Financial Stability Board, 2019).

D'après Arner et al. (2017), la RegTech joue un rôle essentiel dans la modernisation de la supervision financière, notamment à travers l'automatisation du contrôle des transactions et la lutte contre le blanchiment d'argent. Le développement des RegTech au Maroc est

particulièrement pertinent compte tenu de leur importance dans l'analyse des données, la réduction des coûts de conformité l'amélioration de l'efficacité des contrôles réglementaires. Par ailleurs la contextualisation de l'ensemble de ces segments demeure essentielle pour évaluer correctement la maturité des FinTech au Maroc.

Tableau 2 : contextualisation des principaux segments des FinTech au regard de la situation marocaine

Segment	Principales applications	Niveau de développement au Maroc
Paielements en ligne	Paieement électronique, mobile payment, M-Wallet	Relativement avancé
Digital Banking	Applications bancaires, services bancaires à distance	En développement
Crowdlending et Crowdfunding	Crédit P2P, plateformes de financement par la foule.	Cadre réglementaire établi, marché émergent
InsurTech	Assurance numérique, gestion des risques	Émergent
RegTech	Conformité, supervision et analyse des données	En développement
Blockchain/technologies distribuées	Infrastructure, traçabilité et nouveaux services	Potentiel important

Source : construit par nous-même

Le tableau montre clairement la FinTech au Maroc est un secteur diversifié, malgré que les paiements en ligne apparaissent comme si le domaine le plus visible, les autres segments sont aussi en phase de construction et de consolidation. Cette diversité doit être pris en compte dans chaque analyse ou évaluation globale de l'écosystème FinTech au Maroc.

2.3. La situation actuelle des FinTech au Maroc.

2.3.1. État de développement du secteur

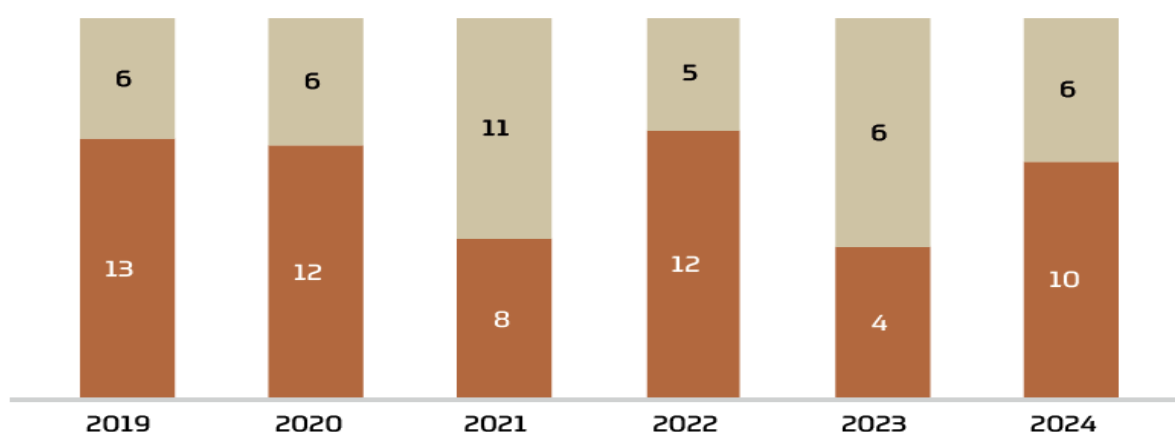
La nouvelle loi bancaire, loi n°103-12, représente un point d'inflexion significatif dans l'histoire du système financier marocain, il ouvre une grande porte vers une nouvelle ère d'une transformation digitale radicale. Elle a introduit par la première fois le concept d'établissement de paiement ce qui permet à des nan-bancaire d'offrir des services de paiement. Aussi, elle a donné reconnaissance de la monnaie électronique, elle l'a considéré comme toute valeur monétaire stockée sur un support électronique et acceptée par des tiers, personnes physiques ou morales (loi n°103-12). Ce processus réglementaire a été accentué par la mise en œuvre de la loi n° 15-18 relative au crowdfunding, ce qui offre de grandes potentialités de financement du tissu entrepreneurial, de l'innovation et de soutenir l'émergence de projets sociaux, culturels et créatifs et pour réanimer l'emploi et réduire les inégalités sociales.

Le Maroc, a également renforcé cette expérience en lançant la stratégie nationale d'inclusion financière qui vise à garantir un accès équitable pour l'ensemble des individus et entreprises à des produits et services financiers formels, mieux adaptés à leurs besoins et à leurs moyens. Cette stratégie vise deux objectifs principaux à savoir : le développement des modèles alternatifs permettant d'atteindre les populations les plus exclus, à moindre coût et, qui soient adaptés aux spécificités de ces dernières, et la préparation des conditions d'une utilisation large et régulière des services financiers en accélérant la dématérialisation¹.

Dans cette perspective, les rapports annuels de la Banque du Maroc affichent qu'à fin de 2024, 21 offres M-Wallets sont présentes sur le marché, dont 12 émises par des établissements de paiement. Les encours des M-Wallets sont passés de 10,4 millions de dirhams en 2023 à 13,7 millions de dirhams à la fin de 2024, ainsi que le nombre de transactions effectuées via les M-Wallets est passé de 9,7 en 2023 à 19,7 millions en 2024, pour un montant total de 3,9 milliards de dirhams contre 2,1 milliards au cours de la même période (DSSMP, 2025). Tandis que la part des M-Wallets émis par les établissements de paiements a représenté 73% du total de l'encours des M-Wallets, soit 10 millions de M-Wallets à fin 2024 contre 7,4 millions à fin 2023. De plus les établissements de paiement ont réalisé 93% du nombre des transactions et 86% de leur valeur (DSSMP, 2025).

En outre, depuis sa création en 2019 jusqu'en 2024, le guichet unique de Bank Al-Maghrib dédié à la fintech « One Stop Shop Fintech » (OSSF) accueilli environ 100 fintechs marocaines et étrangères (DSSMP, 2025), comme le montre le graphique suivant.

Graphique 1 : FinTech reçue par l'OSSF



Source : Bank Al-Maghrib DSSMP, 2024, p.75.

¹ <https://2m.m/fr/news/le-maroc-veut-mettre-la-fintech-au-service-de-l'inclusion-economique-et-sociale-jouahri-2019/11/21/>

Du côté du crowdfunding, actuellement plusieurs plateformes exercent leurs activités sur le marché marocain, "Atadamone"², "Afineety"³ et "Smala & Co"⁴. Cependant, il reste beaucoup de défis à relever en termes de : cybersécurité, faible culture de crowdfunding, piratage des idées et faiblesses liées l'éthique.

Toutefois, malgré les évolutions enregistrées, le marché marocain a encore beaucoup de défis à réaliser avant d'arriver à une adoption large et régulière du mobile money. Des défis culturels, techniques et structurels. Mais le paiement mobile a toujours un énorme potentiel au Maroc, puisque ce sont plus de 400 milliards de dirhams de paiement en cash qui sont effectués annuellement (Yaagoubi. A, 2020).

2.3.2. Les indicateurs d'adoption et de développement

Plusieurs indicateurs peuvent être mobilisés pour évaluer correctement le développement de l'expérience FinTech au Maroc, tels que l'infrastructure digitale, l'accès aux services financiers numériques, l'adoption, l'utilisation effective et l'intensité des usages. Notons que aucun indicateur pris isolément ne permet, à lui seul, de rendre compte de manière satisfaisante de maturité de l'écosystème.

2.3.2.1.L'infrastructure numérique

Même s'il peut être considéré comme un indicateur de capacité de l'écosystème FinTech plutôt qu'un indicateur direct d'adoption, l'infrastructure numérique (L'Internet mobile, la téléphonie mobile, les réseaux à haut débit, la fibre optique, etc) constitue le premier élément indissociable de développement des FinTech. C'est la base solide sur laquelle reposent les applications financières numériques.

Au Maroc, l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunication (ANRT) publie de façon périodique des statistiques le statu-quo de l'infrastructure numérique : les abonnements Internet, la téléphonie mobile, les taux de pénétration et les usages numériques. En 2025, l'agence a approuvé les offres techniques et tarifaires relatives au partage des infrastructures FTTH des trois opérateurs globaux, contribuant ainsi à renforcer les conditions d'accès au haut débit (BAM, 2025).

² Une plateforme crée pour un but d'accompagner des projets originaux et innovants, et de permettre aux projets marocains et africains de voir le jour par le biais du crowdfunding. Les projets financés par cette plateforme sont diversifiés : nouvelles technologies, recherche scientifique, projets touristiques, solidaires, artistiques, entrepreneuriat...etc.

³ Une plateforme dédiée à l'Afrique, mise en place en 2014 et offre le financement et l'accompagnement des entrepreneurs dans leurs projets au niveau national et international.

⁴ Une plateforme française soumise à la réglementation française en matière de crowdfunding, elle fonctionne selon le modèle de dons avec une contrepartie symbolique.

2.3.2.2.L'accès aux services financiers numériques

Au cours des dernières années, le Maroc a connu une évolution significative en relation avec l'intensité et la capacité des entreprises et des individus à accéder effectivement à des instruments financiers numériques. On peut évoquer ici l'évolution d'un indicateur pertinent en la matière, à savoir le nombre de comptes de paiements comme l'illustre le tableau suivant :

Tableau 3 : la progression du stock de comptes de paiement

Année	Comptes de paiement (en millions)	Evolution
2022	6,8	-
2023	10,3	≈ 51,5%
2024	13,8	≈ 34%

Sources : construit par nous-même à partir des statistiques de la BAM.

2.3.2.3.L'adoption des M-Wallets

Le nombre des M-Wallets constitue un autre indicateur central d'adoption des FinTech, il a aussi connu une progression remarquable, dans le cadre d'une dynamique qui montre l'importance du paiement mobile dans la transformation du système financier marocain.

Tableau 4 : la progression du volume des M-Wallets

Année	Nombre de M-Wallets (en millions)	Evolution
2021	6,1	-
2022	7,7	≈ 26,2%
2023	10,4	≈ 35,1%
2024	13,7	≈ 31,7%

Source : construit par nous-même à partir des statistiques de la BAM.

2.3.2.4.L'utilisation effective des services financiers numériques

La dynamique réelle des FinTech ne se limite pas à l'ouverture des comptes et à l'émission des portefeuilles. Elle se traduit aussi par l'utilisation effective de ces instruments, c'est-à-dire la fréquence et la nature des opérations effectuées. Dans ce cadre, le Maroc a enregistré, durant les dernières années, une évolution remarquable en nombre et en valeur des transactions financières numériques. Le nombre des transactions effectuées par les M-Wallets est passé de 9,7 millions en 2023 à 19,7 millions en 2024 avec une valeur totale des transactions qui est passée de 2,1 MMD à 3,9 MMD (BAM, 2025). Le tableau suivant illustre les évolutions enregistrées.

Tableau 5 : Progression de l'utilisation effective d'un segment des services financiers numériques.

Indicateur	2023	2024	Evolution en %
M-Wallets (en millions)	10,4	13,7	≈ 32%
Comptes de paiement (en millions)	10,3	13,8	≈ 34%
Transaction M-Wallets (en millions)	9,7	19,7	≈ 103%
Valeur des transactions (en milliards de DH)	2,1	3,9	≈ 86%

Source : construit par nous-même à partir des statistiques de la BAM.

Il faut souligner que, malgré la progression importante enregistrée, cette dernière reste nuance selon les usages, à titre d'exemple, en 2024, les paiements de factures représentaient 65% des opérations réalisées via M-Wallets émis par les établissements de paiement, tandis que les paiements effectués par les commerçants ne représentaient que 6% et les retraits auprès des guichets automatiques via M-Wallets ne dépassaient pas un seuil de 2%.

3. Les opportunités et les obstacles des FinTech au Maroc

3.1. Les opportunités

3.1.1. Un taux de bancarisation modeste et une exclusion financière chronique.

D'après Bank Al-Maghrib, à la fin de 2025, le taux de bancarisation a atteint 62% contre 58% en 2024. Toutefois, ce pourcentage ne reflète pas la réalité, car il existe des milliers de cas où une seule personne possède plus d'un seul compte. Constat déjà souligné par plateforme de recherche britannique, « Merchant Machine », qui a indiqué que le Maroc arrive en tête de liste des pays non-bancarisés avec 71%, soit 26,19 millions de personnes.

Malgré tous les efforts employés depuis des années, le Maroc n'arrive pas à atteindre de la stratégie nationale d'inclusion financière, il y a toujours une population estimée à plusieurs millions de personnes en dehors du système financier. Ceci illustre le poids du secteur informel, qui concerne près de 5 millions de foyers. Cette situation prive l'économie de ressources qui peuvent être employées dans le financement de la croissance et la création d'emplois⁵. Cependant, en réalité, ces éléments qui peuvent paraître négatifs constituent précisément le terreau fertile pour l'émergence et le développement des FinTech.

3.1.2. Les difficultés d'accès au financement traditionnel

Les TPME se confrontent à un ensemble de difficultés à avoir un accès au financement et même le taux de financement destiné à ces entreprises reste plus faible. Par exemple, à fin 2025, les données des Bank Al-Maghrib que l'encours des dépôts bancaires collectés auprès des clients

⁵ Kamal Zine (consultant en banque assurance), Finance News Hebdo, du 19 et 20 Novembre 2020, n° 1001.

ont atteint 1372 milliards de DH en progression de 7,6% sur un an dont 1238 milliards déjà consommés et distribués à la clientèle, soit un taux de transformation de dépôts en crédit de 90%, témoignant une grande capacité du système bancaire à transformer les ressources collectées en financement. Toutefois, cette capacité reste caractérisée par des disparités selon les tailles des entreprises. Or, 39% des crédits sont alloués aux TPME, ce pourcentage tombe à moins de 8,4% quand il s'agit des petites entreprises (TPE), contre 30,7% pour les PME(BAM, 2026). Ces données révèlent dans un premier lieu, la persistance des contraintes d'accès au financement, et dans un deuxième lieu, le problème ne réside pas seulement dans la disponibilité du crédit, mais également dans les conditions d'accès au financement notamment pour les très petites structures. Cela crée une transition beaucoup plus solide vers le rôle potentiel des FinTech.

3.1.3. Un e-commerce en plein essor

Le e-commerce est considéré comme l'un des éléments importants qui inaugure l'environnement économique catalyseur d'une bonne expérience FinTech, ce secteur a été capable de réaliser de grandes évolutions et des chiffres respectables, qui se sont accentués pendant et après la pandémie du covid-19. « L'année 2020 avait très bien commencé pour l'activité du paiement en ligne en raison des restrictions de déplacement imposées par la crise sanitaire liée au nouveau coronavirus (Covid-19) et l'apparition de nouveaux modes d'achat et de consommation »⁶. Depuis lors, l'e-paiement a connu une évolution soutenue. En 2024, les cartes étrangères ont notamment généré plus de 26 milliards DH de transactions auprès des commerçants affiliés au CMI, ce dernier, estimait qu'en 2025, le volume de transactions monétiques pourrait dépasser 240 millions d'opérations, pour un montant d'environ 100 MMD encaissés par les commerçants. Les cartes bancaires marocaines représentaient environ 85% de ces transactions (CMI, 2025).

Vue des exemples phares au niveau national et régional, un développement parallèle des solutions FinTech peut constituer un levier stratégique pour le e-commerce, et peut assurer le secteur contre plusieurs risques à travers la facilité du fonctionnement des start-ups et l'accélération de la cadence de ses activités ainsi que combler le vide de la confiance et de la sécurité, et l'encouragement des services des détaillants.

⁶ Mikael Naciri, Directeur général du Centre monétique interbancaire (CMI) lors d'un webinaire organisé sous le thème « la logistique de l'e-commerce à l'ère du Covid-19 », le 13 janvier 2021.

3.1.4. La baisse de la fidélité des clients envers les banques

Plusieurs études, telles que celle d'EY (2010 et 2016) ont montré une diminution remarquable de la fidélité de la clientèle au système bancaire traditionnel notamment après la crise financière de 2008. À titre d'exemple, en Europe, 45% des clients affirment que la crise a eu un impact négatif ou très négatif sur la confiance envers les banques. Cette méfiance a engendré un manque de loyauté chez les clients dont 10% ont déjà changé de compte bancaire durant les deux dernières années (Labniouri. Kh, 2018). Les mesures réglementaires après crise (l'augmentation des exigences en matière de fonds propres, les critères d'attribution de prêts...) constituent un facteur stimulant de développement des FinTech et à l'engouement des clients vers la recherche de nouvelles opportunités et vivre une nouvelle expérience financière avec des nouveaux arrivants qui offrent des services financiers de faible coût, agiles, simples et conformes avec ses besoins.

3.1.5. Des segments des utilisateurs de plus en plus connectés

Le changement morphologique qui se déroule au sein de la société moderne représente une grande opportunité pour les FinTech, y compris de Maroc, un pays où le poids des jeunes adultes est plus de 33% du total de la population (Rapport sur NMD, 2021). En effet, cette catégorie sociale fait partie des générations "Z", ce qui ont grandi à l'ère du numérique, et qu'ils sont plus ouverts à des solutions alternatives aux banques et institutions financières traditionnelles (Diertz, et al, 2015).

3.2. Les obstacles principaux des Fintech

3.2.1. La question de la sécurité et les cyberattaques

Le problème de la sécurité est considéré comme l'un des obstacles majeurs dont souffrent les FinTech. Par nature, ces dernières sont fortement exposées aux cyberattaques, la protection de la vie privée notamment des données personnelles, l'analphabétisme et l'absence de la culture financière et des acquis technologiques et informatiques dont résultent la non-conscience des clients à propos de bienfaits et des risques de nouveaux services FinTech, ce qui les conduites vers l'utilisation des services financiers classiques*. En 2024, Kaspersky a détecté plus de 33,3 millions d'attaques visant les smartphones des utilisateurs à travers le monde via des programmes d'installation malveillants. Ces logiciels sont principalement préoccupant dans le contexte du développement des services bancaires et de paiements mobiles (Kaspersky, 2025).

* Conscient de ces enjeux, Bank Al-Maghrib dès 2013 a initié un programme pour l'éducation, l'information et la formation des jeunes et des TPME. Elle a créé à cet effet la Fondation marocaine pour l'éducation financière.

Ces données soulignent que la sécurité constitue désormais une condition essentielle de la confiance dans les services financiers numériques proposés par les FinTech.

3.2.2. La question de la capacité de servir toutes les catégories des consommateurs

Malgré les efforts employés, et les évolutions enregistrées le taux d'utilisation des services FinTech et encore faible par rapport aux services traditionnels. En effets, la culture FinTech la conscience de son importance demeures mal diffusées. Les acteurs FinTech souffrent du problème notoriété et d'historique de la relation-clients, dans la majorité de cas elles restent des startups innovantes qui n'ont pas les moyens pour capter de grande masse de clients. De plus, elles proposent majoritairement des offres plus ponctuelles sur des segments de marché limités. Cela met les FinTech face à un grand défis d'améliorer la fidélité des clients en transformant l'acceptation en une utilisation concrète et perpétuelle.

3.2.3. L'existence des réglementations lourdes et excessives

C'est vrai que le Maroc constitue un exemple de référence du côté réglementaire. Toutefois, plusieurs mesures et dispositions montrent des lacunes à divers niveaux, elles restent insuffisantes et en retard par rapport à ce qui existe à l'international (FNH, 2020), il y a toujours un manque de cohérence et de convergence ente les textes de lois et les réalités du terrain⁷.

Dans ce sens, le Maroc était l'un des premiers pays sur le continent à déployer de nombreux efforts favorisant le financement collaboratif⁸, via la mise en œuvre de la loi n°15-18, selon la même loi, l'obtention d'un agrément pour créer une plateforme est généralement difficile car il nécessite de grands investissements préliminaires qui sont estimés à 300 000 DH (Challenge, janvier 2020), c'est ce qui laisse le secteur limité à une catégorie restreinte des investisseurs.

3.2.4. Autres obstacles

Il existe d'autres obstacles qui entravent le développement des FinTech au Maroc. Premièrement, il faut souligner la persistance de l'écart entre l'augmentation du volume des comptes de paiement et de M-Wallets et l'utilisation régulière des services financières numériques. De plus, les opérations sont concentrées sur les paiements de factures et les transferts, tandis que les paiements marchands restent limités.

Deuxièmement, l'écosystème marocain est dominé par les acteurs classiques, cette donnée peut réduire le marché local et limiter l'expansion des FinTech notamment celles ayant des offres disruptives.

⁷ Ce point est bien ciblé par la commission spéciale sur le modèle de développement dans son rapport publié en avril 2021, pp : 36-37-38.

⁸ Selon une étude du cabinet PwC Maroc nommé « Digitalizing Africa : the rise of Fintech Companies » en partenariat avec Casablanca Finance City.

Troisièmement, la concentration de l'écosystème, où la part importante des infrastructures développées, des acteurs et des activités innovantes se concentre autour des régions et des zones urbaines bien déterminées (Casablanca, Rabat, Tanger, etc). Ceci, limite la diffusion territoriale des innovations et aggrave l'exclusion financière des populations rurales et des zones marginalisées.

4. Positionnement internationale du Maroc

4.1. Etat des lieux à l'internationale

Malgré les secousses temporaires, et la volatilité des volumes d'investissements, les FinTech bénéficient d'un environnement favorable à leur développement⁹ : ils ont une grande capacité aux besoins des clients, ces derniers sont plus aisés de réaliser leur opérations et transactions en ligne (l'ouverture des comptes et leur vérification, l'obtention d'un crédit, le paiement des achats et l'utilisation des portefeuilles électroniques, l'investissement, la surveillance du marché et l'exécution des ordres, etc.) plutôt que de les faire dans une agence bancaire. Ce grand attrait du public a été catalysé par plusieurs facteurs : la défiance accrue vis-à-vis des banques après la crise de 2008, le renforcement de la réglementation financière, la succession des vagues de la technologie de pointe, etc., ce qui leur permettent de proposer des offres des services financiers innovantes et diversifiées.

En termes des entités financières, CB Insights a dénombré en Juillet 2025 plus de 1200 "licornes", ces entreprises dont la valorisation dépasse un milliard de dollars. Elles se trouvent principalement aux Etats-Unis, en Chine et au Royaume Uni¹⁰.

En termes des chiffres, bien que les données demeurent instables en ce qui concerne le volume des investissements en FinTech. Néanmoins, et vu du caractère récent du phénomène, on constate un essor significatif. D'après le cabinet KPMG International (février 2023)¹¹, durant les dernières années la valeur des investissements dans les FinTech s'est augmentée avec une grande volatilité, de 147 MM\$ en 2018 à 216,8 MM\$ en 2019 ; elle a baissé en 2020 à 124,9 MM\$, mais elle retourne vers l'évolution pour atteindre un chiffre record de 238,9 MM\$ dans l'année 2021. Mais cette dynamique a connu un recul à partir de 2022, enregistrant 203,6 MM\$ cette année, puis 121,3 en 2023, 106,2 en 2024 pour atteindre seulement 44,7 MM\$ en premier

⁹ - <https://www.lafinancepourtous.com/decryptages/finance-et-société/nouvelles-economies/fintechs/>.

¹⁰ <https://www.cbinsights.com/research-unicorn-companies>.

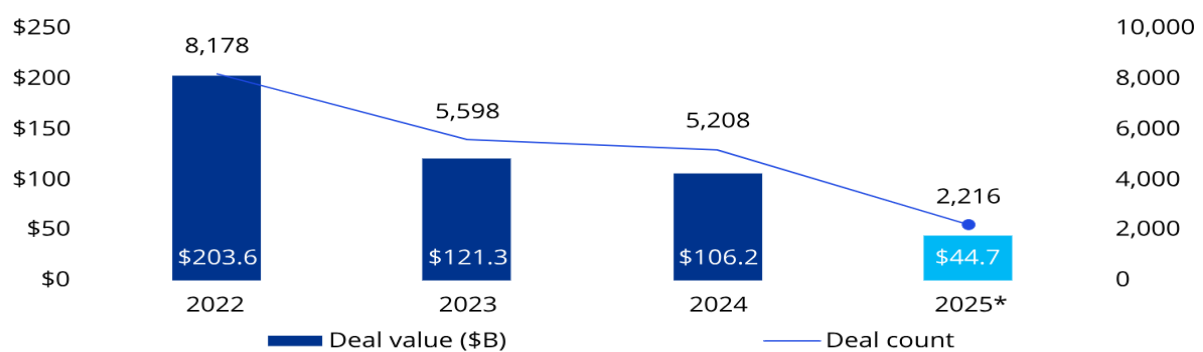
¹¹ - KPMG International Cooperative, Pulse of Fintech H2'22, Global Analysis of Investment in Fintech, www.kpmg.com/fintech/February2023.

semestre 2025, soit le chiffre semestriel le plus faible depuis le premier semestre 2020 (KPMG, Juin 2025)¹².

Notons que les chiffres susmentionnés ne couvrent pas les investissements internes que les institutions financières ont réalisés pour développer leurs propres innovations et solutions Fintech.

Graphique 2 : Total des investissements mondiaux dans les Fintechs, 2022-2025.

Total global funding activity (VC, PE and M&A) in fintech 2022-2025*



Source: Pulse of Fintech H1'25, Global Analysis of funding in Fintech, KPMG International (data provided by PitchBook), *as of 30 June 2025.

4.2. Le Maroc face aux expériences internationales

Dans un contexte d'hyper-globalisation financière mondiale, bien évidemment, le développement des FinTech au Maroc ne peut être dissocié de l'évolution à l'échelle internationale. Dans cette perspective, la comparaison internationale permet de mieux apprécier le degré de maturité de l'expérience locale, d'identifier celles dont le Maroc peut s'inspirer et de mettre en exergue les atouts et les limites.

Puisque le Maroc est appartenue au continent africain, et que cette dernière constitue un espace propice des développements des expériences FinTech, il serait plus bénéfique de comparer le Maroc à deux expériences emblématiques issues de ce continent. La première présente plusieurs caractéristiques communes avec le Maroc, notamment au regard de la profondeur du système financier et des fondements de l'expérience FinTech. En revanche, la seconde se distingue de l'expérience marocaine par son modèle de développement et ces caractères spécifiques. Ces deux exemples sont, respectivement, l'Afrique du Sud et la Kenya.

¹² Pulse of Fintech H1'25, Global Analysis of funding in Fintech, KPMG International (data provided by PitchBook), *as of 30 June 2025.

4.2.1. Le Maroc et l'Afrique du Sud

Le modèle de l'Afrique du Sud s'inscrit dans un système financier développé, profonde et l'innovation financière déjà diffuser ainsi que l'existence d'un écosystème entrepreneurial relativement sophistiqué. C'est pour ces raisons que les FinTech y ciblent principalement des segments spécifiques tels que : les paiements, les services bancaires numériques, l'assurance et l'investissement dans l'infrastructure financière.

Le Maroc dispose certaines caractéristiques comparables : Système bancaire profond et structuré, taux de bancarisation assez élevé, des entités financières gigantesques bénéficiant d'une implantation à l'échelle continentale. Toutefois, réellement, la maturité de l'expérience FinTech sud-africaine demeure supérieure. Selon la Banque européenne d'investissement, jusqu'en Janvier 2024, il existe 1263 FinTech actives en Afrique dont 20% sont localisées en Afrique du Sud, contre 2% seulement pour le Maroc. L'Afrique du Sud représente également environ 40% des revenus FinTech africains (GSMA, 2024), ils ont estimé à 434 millions USD en 2024. Tandis que la part du Maroc en termes de revenus reste très modeste.

4.2.2. Le Maroc face au Kenya

Contrairement à l'Afrique du Sud, le modèle kenyan repose largement sur le mobile money, M-Pesa constitue une expérience de référence en la matière, elle a permis de dépasser la logique classique de bancarisation en s'appuyant sur les infrastructures mobiles. Au début de 2024, le pays avait 77 millions de comptes de mobile money, 3,7 millions d'abonnement actifs et environ 320 milles agents. Tandis qu'en 2023, le nombre de transactions était estimé à 37 milliards d'opérations (GSMA, 2024), illustrant l'importance des FinTech dans le fonctionnement du système financier kenyan. Il apparaît que ces chiffres dépassent largement les niveaux enregistrés dans le cas marocain.

En définitive, cette comparaison avec ces deux modèles FinTech est intéressante pour le Maroc. L'expérience de l'Afrique du Sud, montre d'un système financier bien structurer et puissant peut constituer un atout stratégique des innovations plutôt qu'un obstacle. Dans ce sens, les banques marocaines peuvent profiter pleinement les apports des FinTech pour accélérer les chantiers de partenariat stratégiques avec les nouveaux acteurs.

Par ailleurs, l'expérience kényane qu'il ne suffit pas d'inaugurer une infrastructure digitale pour construire un écosystème de renom. L'ancrage d'une culture, des outils et des pratiques d'usage effectif reste déterminant (écosystème d'acceptation, réseaux d'agents, consommateurs/utilisateurs, services complémentaires, etc). Dans cette perspective la grande

leçon pour le Maroc : l'enjeu n'est pas simplement d'ouvrir les comptes et les portefeuilles, mais de les utiliser régulièrement et à grande échelle.

4.3. Les trajectoires futuristes possibles

Partant de l'analyse précédente, trois scénarios possibles peuvent être envisagés pour le développement futur des FinTech au Maroc.

Scénario 1 : une trajectoire de consolidation

Le Maroc poursuit la capitalisation des réalisations existées et le renforcement des tendances actuelles : la progression d'e-paiement, l'accélération de la transformation digitale du secteur bancaire.

Dans ce scénario, la FinTech poursuit son évolution en restant concentrée principalement autour des paiements et des services financiers classiques sous ses formes numériques.

Scénario 2 : une trajectoire de diversification

L'écosystème introduit dans une nouvelle ère de diversification et d'extension vers une gamme plus large des services financiers : le développement de l'Open Banking, du crowdfunding et du crowdlending, de l'InsurTech et de la RegTech, tout en se basant sur les technologies avancées (l'intelligence artificielle, la blockchain, les big-data, etc).

Dans ce scénario, le Maroc passerait d'un modèle dominé par les paiements vers un véritable écosystème FinTech.

Scénario 3 : une trajectoire de la construction d'un hub régional

Partant de l'expérience ambitieuse des banques classiques dans le continent. Le Maroc ne se limite pas de développer le marché local, il profite ses compétences, ses infrastructures et de son ouverture africaine pour devenir une plateforme régionale d'innovation financière.

Les trois scénarios sont récapitulés dans le tableau suivant :

Tableau 6 : Les principaux scénarii futurs de la FinTech au Maroc

Scénario	Moteurs	Résultats attendus
Consolidation	Païement mobile, digitalisation du système bancaire	Amélioration des réalisations existantes
Diversification et extension	Open Banking, Crowdfunding, Crowdlending, InsurTech, RegTech, IA, Blockchain, Big-Data	Elargissement de la chaîne de valeur, inclusion financière, modèles économiques disruptifs
Hub FinTech	Partenariat et expansion africaine, capitalisation des trajectoires précédentes	Positionnement stratégique au niveau régional, plateforme FinTech africaine

Source : construit par nous-même

5. Conclusion

Le présent travail avait pour objectif de fournir un diagnostic général et profond de l'expérience FinTech au Maroc ainsi que des projections futuristes à travers le dessin d'un ensemble de trajectoires.

Tous les indicateurs révèlent que l'écosystème FinTech poursuit une progression régulière et l'environnement marocain d'investissement est devenu beaucoup plus favorable aux FinTech : des programmes d'appuis aux porteurs de projets innovants, les chantiers des réformes réglementaires et institutionnelles (le projet de la préparation de la CBDC/Central Bank Digital Currency, projet de loi des crypto-actifs ...etc), l'accélération de la digitalisation du système bancaire, l'émergence des établissements de paiement, la progression remarquable des M-Wallets, l'augmentation des opérations financières numériques en nombre et en valeur.

Toutefois, le statu quo met en évidence certaines contradictions. En effet, la grande évolution quantitative des comptes et paiement et des M-Wallets ne reflètent pas nécessairement une situation d'utilisation effective et inclusive des services financiers numériques. La structure des transactions montre que les usages demeurent concentrés sur certains services (notamment le paiement des factures) au détriment des autres services clés tels que le paiement marchand, le financement et autres.

La contextualisation internationale et la comparaison avec deux grandes expériences africaines révèle que le modèle marocain est encore en phase de consolidation, il n'occupe pas une place prépondérante. L'Afrique du sud bénéficie de la profondeur de son système financier et de l'évolution de son écosystème d'innovation. Tandis que le Kenya démontre le succès d'un modèle fondé sur le mobile money, l'usage quotidien des services numériques et l'inclusion financière.

L'enjeu principal pour le Maroc reste compliqué. Il ne s'agit pas simplement de développer des solutions FinTech innovantes, mais de créer l'environnement propice et les conditions nécessaires pour une diffusion massive et large assurant la conformité entre le monde de la financiarisation technologique et de l'économie réelle. C'est cette combinaison qui va permettre de surpasser des défis majeurs tels que la persistance de l'utilisation du cash, la faible adoption du paiement marchand, l'accès au financement pour le TPE et les startups, l'exclusion, la concentration géographique et institutionnelle de l'innovation, etc.

Ainsi, le futur de l'écosystème semble attaché à trois trajectoires principales. La première consiste dans la consolidation de l'écosystème. La deuxième consiste à passer des paiements à la diversification des offres des services financiers numériques tout en se basant sur les

innovations technologiques avancées pour une inclusion financière effective. Enfin, la troisième consiste à passer de développement du marché local vers la construction d'un hub FinTech régional en valorisant les relations économiques et l'expérience des acteurs financiers marocains en Afrique.

REFERENCES

- [1] Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT). (2024). Observatoire des abonnements à Internet au Maroc: Situation à fin septembre 2024. Rabat: ANRT.
- [2] Arner, D. W., Barberis, J., & Buckley, R. P. (2016). The evolution of FinTech: A new post-crisis paradigm? *Georgetown Journal of International Law*, 47(4), 1271–1319.
- [3] Bank Al-Maghrib (2026). Rapport annuel sur la supervision bancaire – Exercice 2025.
- [4] Bank Al-Maghrib. (2024). Stratégie nationale d'inclusion financière. Rabat: Bank Al-Maghrib / Ministère de l'Économie et des Finances.
- [5] Bank Al-Maghrib. (2025). Rapport sur la stabilité financière – 2024. Rabat: Bank Al-Maghrib.
- [6] Bank Al-Maghrib. (2025). Rapport sur les systèmes et moyens de paiement et leur surveillance – 2024. Rabat: Bank Al-Maghrib.
- [7] Block, J., Groh, A., Hornuf, L., Vanacker, T., & Vismara, S. (2021). The entrepreneurial finance markets of the future: A comparison of crowdfunding and initial coin offerings. *Small Business Economics*, 57(2), 865–882. <https://doi.org/10.1007/s11187-020-00330-2>.
- [8] Centre Monétique Interbancaire. (2025). Le CMI garantit la continuité, la sécurité et la fluidité des paiements.
- [9] Centre Monétique Interbancaire. (2025). Le CMI lance le service de paiement multidevises sur les sites e-commerce marocains. CMI.
- [10] Challenge, n°726, du 17 au 23 janvier 2020.
- [11] Chen, H., Chiang, R. H., & Storey, V. C. (2012). Business intelligence and analytics: From big data to big impact. *MIS Quarterly*, 36(4), 1165-1188.
- [12] Deloitte. (2020). InsurTech: Accelerating transformation in insurance. Deloitte Insights. <https://www2.deloitte.com>

- [13] Diertz, M. Khana, S. Olanrewajn, T, & Rajgo Pol, K (2015). Cutting through the FinTech noise: markers of success, imperatives for banks. Global Banking Practice. McKinsey Company.
- [14] Drummer, D., Koenitzer, M., Stein, P., Tufano, P., & Ventura, A. (2015). *The future of FinTech: A paradigm shift in small business finance*. World Economic Forum, Global Agenda Council on the Future of Financing & Capital.
- [15] Ernst & Young, 2010. Understanding customer behavior in retail banking: The impact of the credit crisis across Europe.
- [16] European Investment Bank. (2024). Finance in Africa: Unlocking investment in an era of digital transformation and climate transition. European Investment Bank. <https://doi.org/10.2867/134596>
- [17] EY. 2016; The Relevance challenge what retail banks must do to remain in the game. [Http//: tinyart.com](http://tinyart.com).
- [18] Finance News Hebdo, du 19 et 20 Novembre 2020, n° 1001.
- [19] Finances News Hebdo, Jeudi 18 Mars 2021, n° 1015.
- [20] Financial Stability Board (FSB). (2017). Financial Stability Implications from FinTech: Supervisory and Regulatory Issues that Merit Authorities' Attention. Financial Stability Board, 27 June 2017.
- [21] Financial Stability Board. (2019). FinTech and market structure in financial services: Market developments and potential financial stability implications. FSB.
- [22] Goldstein, I., Jiang, W., & Karolyi, G. A. (2019). To FinTech and beyond. *The Review of Financial Studies*, 32(5), 1647–1661. <https://doi.org/10.1093/rfs/hhz025>.
- [23] Goo, J. J., & Heo, J.-Y. (2020). The impact of the regulatory sandbox on the Fintech industry, with a discussion on the relation between regulatory sandboxes and open innovation. *Journal of Open Innovation: Technology, Market, and Complexity*, 6(2), 43. <https://doi.org/10.3390/joitmc6020043>
- [24] GSMA. (2024). Digital economy in South Africa and the role of mobile. GSMA.
- [25] GSMA. (2024). Driving digital transformation of the economy in Kenya.
- [26] <https://2m.m/fr/news/le-maroc-veut-mettre-la-fontech-au-service-de-l'inclusion-economique-et-sociale-jouahri-2019/11/21/>.
- [27] <https://www.cbinsights.com/research-unicorn-companies>.

- [28] <https://www.lafinancepourtous.comdecryptages/finance-et-société/nouvelles-économies/gafa-gafam-ou-natu-les-nouveaux-maitres-du-monde/>.
- [29] Kaspersky. (2025). Kaspersky report: Attacks on smartphones increased in the first half of 2025. Kaspersky.
- [30] Kaspersky. (2025). The mobile malware threat landscape in 2024. Kaspersky.
- [31] Khalil LABNIOURI « Invention du business model disruptif "Linking Banking" Genèse d'une désintermédiation 3.0 », Thèse pour l'obtention du Doctorat en Sciences Economiques et Gestion, Sous la direction du Professeur : Abderrazak EL HIRI, Fsjes–Fès, Année universitaire : 2017 – 2018.
- [32] KPMG International Cooperative, Pulse of Fintech H2'22, Global Analysis of Investment in Fintech, www.kpmg.com/fintech/February2023.
- [33] L'étude « Digitalizing Africa : the rise of Fintech Companies » réalisée par le cabinet PwC Maroc en partenariat avec Casablanca Finance City.
- [34] La loi 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés promulguée par le dahir n°14.193 de premier Rabii I 1436, 24 décembre 2014.
- [35] Le nouveau modèle de développement « Libérer les énergies et restaurer la confiance pour accélérer la marche vers le progrès et la prospérité pour tous » Rapport Général -avril 2021.
- [36] Lee, I., & Shin, Y. J. (2018). Fintech: Ecosystem, business models, investment decisions, and challenges. *Business Horizons*, 61(1), 35–46. <https://doi.org/10.1016/j.bushor.2017.09.003>
- [37] Pulse of Fintech H1'25, Global Analysis of funding in Fintech, KPMG International (data provided by PitchBook), *as of 30 June 2025.
- [38] Schueffel, P. (2016). Taming the beast: A scientific definition of fintech. *Journal of Innovation Management*, 4(4), 32-54.
- [39] Sironi, P. (2016). My Robo Advisor was an iPod – Applying the Lessons from Other Sectors to FinTech Disruption. In S. Chishti & J. Barberis (Eds.), *The FinTech Book*. Wiley. <https://doi.org/10.1002/9781119218906.ch41>
- [40] World Bank. (2022). Data from the Global Findex 2021: Progress and Obstacles in Sub-Saharan Africa. Washington, DC: World Bank.
- [41] World Bank. (2022). The Global Findex Database 2021: Financial Inclusion, Digital Payments, and Resilience in the Age of COVID-19. Washington, DC: World Bank.

- [42] Yaagoubi Aziz, CEO de Accelcity ; Revue Economie Entreprise- Edition spéciale, « Essor des Fintech ; risques et enjeux » février 2020.